

Choix des options L2

Par **Estelle C**, le **07/07/2014** à **18:10**

Bonjour à tous !

Je dois choisir entre finances publiques ou droit pénal pour l'année prochaine. Seulement je ne sais pas du tout si l'un ou l'autre va me plaire ni à quoi m'attendre.

J'ai vu lors des inscriptions que je pouvais prendre les deux options, seulement je ne sais pas si les emplois du temps iront et si c'est intelligent de faire ça. Le travail ne me fait pas peur, le problème n'est pas là.

Je veux juste savoir si certains d'entre vous ont pris les deux options ou si cela vous paraît totalement inutile et impossible ?

Sinon comment savoir bien s'orienter dans le choix d'une des options, et laquelle pourra m'ouvrir le plus de voies selon vous ?

Merci d'avance !

Par **Muppet Show**, le **07/07/2014** à **19:45**

Bonjour,

Au niveau des débouchés, pour ma part je prendrais finances publiques...

Par **celinee**, le **07/07/2014** à **20:59**

Bonjour, j'avais pris les 2 options parce que je n'avais pas le choix mais les deux matières étaient intéressantes surtout le droit pénal.

Je te conseille de prendre le droit pénal si une seule des deux matières te suffit car les finances sont énormes à apprendre.

Par **Dragon**, le **07/07/2014** à **21:02**

Bonjour,

je te déconseille vivement finances publiques car c'est une horreur à apprendre : le cours est très long (même pour une option j'avais presque 70 pages) et difficile à comprendre et à synthétiser.

Alors que le droit pénal est plutôt intéressant et je pense qu'il est nécessaire de l'étudier pendant sa licence ; et en option ce sera bcp plus simple que les finances publiques.